

Fondettes, le 15 octobre 2021

**Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
de l'APEL NOTRE DAME du 15 octobre 2021**

La séance est ouverte à 20h08.

Étaient présents :

Pour l'APEL Notre Dame :

Mme Ferec, M. De Carvalho, Mme Hée, Mme Sauri, Mme Kayser, M. Maul, Mme Abot, Mme Leforestier, M. Daguet, Mr Guillet, M. Max,

Pour l'équipe éducative :

Mme Cerruti, Mme Le Guen, Mme Ropars, Mme Marin

Pour la Mairie :

M. Gransart

Pour l'APEL 37 :

Delphine Touzé

Pour les parents : Mme Farré, Mme Santos, Mme Lebris, Mme Molineri, Mme Brocheriou, Mme Bouju,

Pouvoirs : M ou Mme Engelvin, M ou Mme Lelièvre, M ou Mme Huygues Despointes, De Lovinfosse, Vemonnilon, M ou Mme Gaubusseau,

Excusés : M. De Oliveira, Mme Pardillos, Mme Estivin, Mme Frère

Présentation de l'APEL

Mme Férec, Présidente de l'association ouvre la séance de l'Assemblée générale ordinaire de l'APEL en rappelant ses rôles et les diverses actions menées par l'équipe, dans le but de financer des projets éducatifs et d'accompagner financièrement les activités périscolaires des élèves en les subventionnant, selon les cas, partiellement ou en totalité.

Présentation de l'APEL37

Mme Touzé, représentante de l'APEL 37 intervient pour expliquer le rôle de l'APEL 37 (répondre aux questions, aider les APEL, actions menées, aide financière pour des projets, formations).

Présentation de l'OGEC

En l'absence de M. Berthommeau, Mme Cerruti prend la parole pour expliquer le fonctionnement de l'OGEC.

L'OGEC :

- Assure la gestion financière de l'école,
- Employeur du personnel non -enseignant,
- A la charge de l'entretien des bâtiments scolaires, de la sécurité.

3 OGEC ont été fusionnés en 2018 (Saint Ursule, Saint Martin, Notre Dame).

Depuis août 2020, l'OGEC fait un suivi du chantier de la nouvelle école.

Un livre sera fait par M. Fouquet le photographe avec les photos du chantier. Mme Cerruti montre une vidéo qui a été faite en été 2021 pour montrer les travaux.

Présentation de l'école par Mme Cerruti

Mme Cerruti continue en utilisant une citation qui lui tient à cœur :

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant ». Mme Cerruti rappelle que la mission éducative se fait par un ensemble d'acteurs (APEL, OGEC, les enseignants, les parents...). Elle remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées.

Mme Cerruti précise que les deux dernières années de l'APEL ont été très particulières.

Mme Férec reprend la parole pour présenter le rapport d'activité de l'APEL. Elle projette un diaporama photo de la rétrospective des moments forts de l'année 2020-2021 qui a été très impactée par la situation sanitaire.

- Célébration de rentrée
- Tombola de l'automne
- Décoration de la cour pour réaliser un décor de Noël
- Vente de chocolats et de sapins (décembre 2020)
- La venue du Père Noël et les lutins !
- Parcours littéraire (utilisation de la subvention de la mairie)
- La malle aux contes (qui a remplacé le carnaval, offert par l'APEL)
- Boîtes en métal
- Voyages de fin d'année payés par l'APEL

Mme Sauri, la trésorière intervient pour la présentation du rapport financier, elle nous présente le tableau des charges et des recettes des activités de l'année.

Bilan année 2020/2021			
	Dépenses	Recettes	Bénéfices
Vente de chocolats	€ 0,00	€ 295,90	€ 295,90
Tombola	€ 1252,84	€ 4015,01	€ 2762,17
Vente de sapins de Noël	€ 1042,00	€ 1195,00	€ 153,00
Père Noël / décoration de l'école	€ 294,59	€ 0,00	-€ 294,59
Boîtes métal	€ 1425,50	€ 2216,00	€ 790,50
Frais de fonctionnement	€ 191,50	€ 0,00	-€ 191,50
Cotisations APPEL	€ 0,00	€ 1332,00	€ 1332,00
Subvention Mairie	€ 0,00	€ 1000,00	€ 1000,00
Participation sorties / spectacles...	€ 4586,30	€ 0,00	-€ 4586,30
		Total	€ 1261,18

Mme Férec rappelle le montant de la Cotisation à l'APEL pour l'année 2021/2022 : 9 euros
Une proposition à 9 euros est faite pour 2022/2023.

L'assistance étant unanime sur le mode de scrutin, les votes sont réalisés à main levée.

- Approbation du rapport d'activité à l'unanimité
- Approbation du rapport financier à l'unanimité

- Approbation de la Cotisation APEL pour l'établissement à 9 euros à partir de l'année 2022/2023 (à l'unanimité)

Mme Férec remercie chaleureusement :

Les membres qui ne se représentent pas dans le bureau : Marie Sauri (trésorière), Elodie Daguet (trésorière adjointe) et Laure Hélène Férec (Présidente).

Les membres sortants : Denis Maul, Alice Kayser, Céline Hée,

L'ensemble de l'équipe éducative
La mairie de Fondettes
Madame Frère, Directrice de la Mômérie
Les parents et les membres de l'APEL

Actions envisagées pour l'année prochaine :

- Vente de chocolats
- Marché de Noël
- Goûter de Noël
- Loto
- JPO 20/03/2021
- Carnaval ?
- Kermesse
- Vide grenier
- Actions caritatives (dons à l'association Main dans la Main 37)
- Nettoyage de la Choisille
- Et bien d'autres encore ...

Administrateurs : Dominique de Carvalho, Jérôme Max, Julien Guillet, Audrey Farré, Christine Bouju, Katia Molineri, Mélanie Brocheriou, Laure Hélène Férec, Elodie Daguet

Nouveaux membres : Mme SOUCHU BROCHERIOU Emmanuelle, Mme SANTOS, Mme Elodie LE BRIS, Mme AOUN, Mme MOREAU

Sont élus à l'unanimité :

Charlotte LEFORESTIER (Présidente)
Peggy ABBOT (Vice-Présidente)
Denis MAUL (Trésorier)
Jean-Charles DAGUET (Trésorier Adjoint)
Alice KAYSER (Secrétaire)
Céline HEE (Secrétaire Adjointe)

La prochaine réunion aura lieu le 9 novembre 2021.

La Présidente clôture cette Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est levée à 21 h 05.